

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

CANADA — 3s. 3d., payable invariablement d'avance.

ÉTRANGER — 6s. 3d. (Affranchir.)

On ne s'abonne pas pour moins de 6 mois

Si la guerre est la dernière raison des peuples l'Agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

Première insertion 8cts. la ligne;
Insertions subséquentes 2 " "

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

DES ENGRAIS HUMAINS.

DE LEUR VALEUR.

Un cultivateur dont les connaissances en géographie sont très-limitées, nous disait dernièrement, d'un air de satisfaction, en parlant des engrais humains : " Mais il n'y a que dans notre pays que l'on parle de ces *salopperies* là. " — " Mais que diriez-vous, lui répondîmes-nous, si on vous assurait que les matières fécales sont employées comme engrais dans un grand nombre de pays, et que ceux où elles sont employées, sur un haut pied, surpassent tous les autres en richesse ? " — " Je dirais que c'est bon à quelque chose, et qu'après tout, il ne faut pas être plus fiers que les autres peuples. " — Eh ! bien, prenons le raisonnement de ce cultivateur à la lettre, et si le plus grand nombre des différents peuples trouvent la richesse dans l'emploi de cet engrais, *ne soyons pas plus fiers qu'eux*, et marchons sur leurs traces.

Mais quels sont donc les peuples qui emploient, en grand, les vidanges ? En première ligne viennent les Chinois, les Japonais, les Indous, les Belges, les Flamands, les Hollandais, etc. La France, l'Angleterre et l'Ecosse sont entrés dans la même voie, depuis plusieurs années, et ils y marchent à grands pas. Bientôt tous les peuples du globe comprendront qu'on ne peut conserver à la terre sa fertilité, et l'enrichir qu'en lui rendant tout ce qui vient d'elle. Maintenant continuons à démontrer, par des faits, la valeur de cet engrais.

Il y a, en Ecosse, une ferme de 50 arpents, nommée Canning-Park. Avant qu'on y eut adopté l'engrais humain, cette ferme était très-pauvre et si pauvre qu'elle ne pouvait nourrir que huit à dix vaches, hiver et été. Cette ferme de temps immémorial, a été laissée en prairie et en paccage, et elle l'est encore aujourd'hui. Depuis l'adoption de l'engrais humain, quoique le

sol ne soit qu'un sable grossier, qui repose sur une couche de gravier et de galets, cette ferme nourrit, avec abondance, un troupeau de quarante-huit bêtes à cornes.

Avant l'emploi de l'engrais humain, à l'état liquide, le revenu de cette petite ferme ne dépassait jamais six piastres, par arpent, et son produit brut se montait à peine à 300 piastres. Eh ! bien, le même terrain donne aujourd'hui un profit brut de \$5,000 et un profit net de \$4,500.

Ainsi, Canning-Park a élevé son revenu à quatorze fois sa valeur première, dans l'espace de quelques années, par l'emploi des matières fécales. Ajoutons que cette ferme, si obscure et si pauvre, il y a dix ans, est devenu le modèle de toutes les fermes de l'Ecosse. La reine Victoria émerveillée de tout ce qu'elle en entendait dire l'a visité deux fois, et les grands seigneurs anglais se sont empressés de suivre l'exemple de leur souveraine.

De semblables exemples n'ont pas besoin de commentaires, et quand on voit une reine et tous les premiers personnages d'un grand royaume, donner par leur présence et leurs éloges, leur approbation à l'emploi de l'engrais humain, il n'y a que des *précieuses ridicules* qui peuvent se pâmer à la lecture d'articles qui traitent de cet engrais.

M. Voelcher, professeur de chimie à l'école royale d'agriculture de Cirencester, dit en parlant de l'engrais humain : " L'effet prodigieux que produit cet engrais sur les terres les plus stériles des Flandres est un fait incontestable ; et celui qui traverse la Belgique et examine de près la nature de son sol est étrangement frappé des résultats merveilleux produits par les matières fécales, à l'état liquide. " Il ajoute plus loin : " Quelque maigre et stérile que puisse être une terre, elle peut être amenée, par l'application répétée de cet engrais, à produire des récoltes très-abondantes. On peut même ajouter, dit-il encore, que plus le terrain sera maigre, plus le résultat sera comparativement marqué. On ne peut donc trop conseiller l'emploi de cet engrais sur des terres sablonneuses très-maigres, mais dans ce cas, il est

mieux de l'employer à l'état liquide."

Maintenant voici une preuve frappante qu'en France on commence à apprécier cet engrais à sa juste valeur. Il y a quelques années un laitier frappe à la porte du procureur d'un séminaire et lui dit : " Monsieur le procureur, je viens vous faire aujourd'hui une proposition que vous ne pourrez refuser, tant elle vous offre d'avantages. Je viens vous offrir un don magnifique, si vous me permettez de vous débarrasser de vos vidanges. J'apprends, à l'heure même, que vous êtes sur le point de faire entreprendre ce pénible travail, et que vous êtes tenu d'y consacrer une somme considérable. Eh ! bien, voici toute ma proposition : Je me charge, pour cette année et les années subséquentes, de vider vos latrines, de faire du contenu mon profit, et en retour je fournirai votre maison de la quantité de lait qui s'y consomme."

— " Mais Monsieur, reprit le Procureur, parlez clairement, je ne vous comprends nullement, tout ce que vous venez de dire, est une véritable énigme pour moi."

— " M. le Procureur, ma proposition ne peut être plus claire : accordez-moi le contenu de vos latrines, et je donnerai en retour le lait nécessaire à votre maison."

— " Mais, Monsieur, n'est-ce pas un marché ruineux pour vous, que celui que vous me proposez là ? "

— " Monsieur le Procureur, je crois qu'il sera profitable pour nous deux ; je vous éviterai, par ce moyen, des dépenses considérables, et quant à moi, je serai amplement dédommagé et mon profit net ne sera pas moindre que le vôtre."

Le marché fut conclu sur le champ.

Mais voilà un laitier qui a perdu la tête ! allez vous dire, il faut être insensé pour passer un pareil contrat ! Non, non, ce laitier n'a pas perdu la tête, loin de là sa démarche est pleine de sagesse, comme on va le voir. Deux années s'écoulent, les deux parties contractantes se rencontrent, et le dialogue suivant s'engage :

PROCUREUR.— " Eh ! bien, Monsieur, votre marché vous va-t-il encore ? "

LAITIER.— " A merveille ! M. le Procureur."

P.— " Mais, sérieusement, vous devez vous repentir de votre démarche ? "

L.— " Je crois, Monsieur, s'il y a repentir quelque part, qu'il doit se trouver chez vous."

P.— " Quel est donc votre bénéfice ? "

L.— " Cent pour cent."

P.— " Cent pour cent !! Mais vous m'en imposez, pour cacher votre honte."

L.— " Chaque litre (pinte) de lait que je vous fournis, me donne le double du prix ordinaire. Je le vois, ce qui vous trompe, M. le Procureur, c'est que vous ignorez la valeur de l'engrais humain. Quand vous en connaîtrez le prix, vous confesserez que mon marché est très-avantageux."

Un français, de la plus haute respectabilité, nous racontait, il y a quelques mois, un fait analogue, et qui était à sa connaissance personnelle : Un boucher s'était engagé à fournir le bœuf à une nombreuse communauté, et n'exigeait en retour rien autre chose que les vidanges.

Qui peut mieux faire comprendre la grande valeur des engrais humains que ces faits, et que dire de ceux qui les ont sous la main et qui les méprisent ?

Voici encore un fait qui parle plus haut que tous les calculs : En France, un cultivateur, dont la famille se composait de sept personnes, ayant entendu parler des effets prodigieux de l'engrais humain, se décida à en faire usage. Jusque là, ce cultivateur vivait dans une grande gêne, car il ne possédait qu'un champ peu étendu, et d'un sol stérile. Pour arriver à son but, il prépare une fosse d'aisance et recueille avec soins les excréments de tous les membres de sa maison, il y ajoute les eaux ménagères. Au bout d'une année, il peut, avec ce produit, engraisser deux arpents de terre, qu'il ensemeence en blé. Ce terrain si richement fumé, lui donne une récolte si abondante, qu'elle suffit aux besoins de toute la famille.

En terminant, nous croyons devoir adresser nos remerciements aux nombreux correspondants qui nous félicitent des efforts que nous faisons pour faire accepter l'engrais humain, et qui nous assurent que nos articles, sur ce sujet, sont lus avec le plus grand intérêt.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Notre Parlement canadien a repris ses séances le dix-neuf février dernier ainsi qu'il avait été annoncé officiellement. Le discours du trône comprend beaucoup de bonnes mesures sur lesquelles nos législateurs sont appelés à légiférer.

Il est question d'abord de la milice provinciale. Son Excellence informe les Chambres que depuis la dernière session le Gouvernement s'est occupé à mettre à exécution les provisions des actes passés relativement à cet objet important.

Le traité de réciprocité entre le Canada et les Etats-Unis devra attirer l'attention de notre législature, vu que c'est là encore un objet de grand intérêt.

On propose de nouveaux moyens d'amélioration intérieures par la voie du St. Laurent, afin d'y attirer de plus en plus, le commerce important des lacs de l'ouest.

La rivière des Outaouais exige des améliorations indispensables, dans le but de développer rapidement toutes les ressources de cette riche partie du pays, surtout au point de vue agricole.

Des mesures ont été prises par le Gouvernement pour mettre le pays en état de juger du coût du chemin de fer proposé entre cette province et celles du golfe, et on désire que ce chemin arrive à exécution.

Au sujet des vastes contrées du Nord-Ouest qui ne sont pas encore sous le régime politique et municipal du Gouvernement canadien, on propose, avant tout autre règlement, une délimitation des frontières provinciales du côté de ces régions.

Son Excellence croit devoir se justifier d'avoir donné ordre aux employés du Gouvernement de se préparer à se rendre après la présente session, à Ottawa, vu que

les édifices de la législature y seront suffisamment prêts pour la prochaine session.

Les mines du Canada, qui, avec raison, attirent de plus en plus l'attention générale, devront encore plus attirer l'attention du législateur, afin de les régulariser pour l'utilité commune et plus productive du public et des particuliers.

Les tristes naufrages arrivés si fréquemment depuis quelques années dans le St. Laurent, demandent, de la part des législateurs, des dispositions légales propres à faire cesser ces malheurs publics et privés.

On désire, et avec raison, que les lois actuelles touchant les élections parlementaires, les débiteurs insolubles, l'administration de la justice, l'encouragement de l'agriculture et des pêcheries, l'enregistrement des propriétés et des brevets d'inventions, soient retouchées et rendues plus efficaces.

On annonce quelques améliorations dans le revenu de l'année dernière ainsi que dans la dépense totale du service public. Cependant, les choses n'y sont pas dans un tel état de satisfaction qu'il ne faille pourvoir par des mesures législatives au moyen d'établir l'équilibre des revenus et des dépenses annuelles du pays.

Le discours de Son Excellence termine par un vœu qui est dans tous les cœurs honnêtes, mais qui, dans les préoccupations intéressées d'un trop grand nombre, ne sera peut-être, comme de coutume, qu'une simple formule. " Je confie les affaires de la Province, dit Son Excellence, à votre considération patriotique et désintéressée, dans le ferme espoir que, grâce à la Divine Providence, vos délibérations, pendant cette session, produiront des résultats de nature à assurer la prospérité du Canada et le bonheur de son peuple. "

Puisse ce vœu se réaliser enfin ! On s'occupe toujours, sur quelques points du pays, des intérêts de la colonisation. Voilà que dans les contrées inférieures du St. Laurent, on désire pour la Gaspésie une émigration catholique et canadienne-française. Les terres y sont avantageuses et l'espace ne manque pas devant soi. En outre la pêche offre un puissant concours aux colons nouvellement établis dans ces parages. Si la récolte est faible, les produits de la pêche viennent en aide, et après quelques années seulement de ce double emploi de ressources, le colon est en état d'opter uniquement pour les revenus et la culture de ses champs, attendu que c'est bien véritablement le produit le plus sûr et le plus avantageux. D'un autre côté, ce beau pays de Gaspé, n'ayant pas assez d'habitants catholiques, est menacé dans ses intérêts religieux, par une émigration étrangère et protestante. Les Acadiens, outre leur petit nombre actuel, sont trop attachés malheureusement au travail de la pêche pour laisser espérer qu'ils l'abandonneront, un jour, pour se livrer uniquement à la culture de la terre. Ce serait donc aux canadiens, plus entendus et plus constants dans ce genre d'occupation, à venir augmenter la population de la Gaspésie, afin de sauver cette belle contrée des dangers qui la menacent. Le comité de colonisation pour la Gaspésie, est chargé de fuire connaître toutes les informations nécessaires à ce but.

Quelques paroisses, dans le district de Québec, travaillent à se mettre en rapport avec le comité de la colonisation de Québec, afin de procurer à leurs jeunes gens les moyens d'obtenir des terres et d'y faire les premiers défrichements. On ne saurait trop s'intéresser, dans toutes les paroisses, à ce moyen puissant de rendre service à la jeunesse du pays, et au pays entier. Surtout dans les circonstances où nous sommes aujourd'hui, par rapport à l'exploitation des mines qui pourraient, ici comme ailleurs, prendre un développement fiévreux, mais, au fond, assez précaire pour le plus grand nombre de ceux qui s'y engagent, on devrait se hâter partout à faciliter à la jeunesse l'exploitation des terres, toujours plus lucrative, plus paisible et plus morale que toute autre.

Dimanche dernier, il s'est tenu, à la voix de M. le curé du lieu, une assemblée des paroissiens de St. Joseph de la Pointe-Lévis, dans ce but. C'est un exemple bon à imiter. On désire s'unir au Comité de Québec, à condition toutefois que les souscriptions obtenues dans les paroisses ainsi affiliées servent avant tout à favoriser les jeunes gens de ces paroisses.

Aux Etats-Unis, le Président Lincoln a nommé un ambassadeur auprès du Saint Siège. C'est une mesure qui peut avoir plus d'un bon effet. Quant aux affaires de la guerre, le Président vient d'ordonner une nouvelle levée de troupes, en même temps qu'il médite une émancipation générale des esclaves. Du reste, les armées actuellement sur pied dans les deux camps opposés paraissent, encore une fois, comme voulant jouer aux barres ou à la cachette. Les hommes du Nord cherchent les guerriers du Sud, qui pourtant, dit-on, sont en marche vers l'Ouest, pour y faire quelque niche aux premiers.

On dit pareillement que les confédérés sont loin d'être aussi dénués et abattus qu'on s'est plu à le rapporter depuis quelque temps. Ils se préparent, tout autant que les fédéraux, à faire bonne contenance dans la prochaine campagne générale.

Juarès, au Mexique, paraît tout-à-fait hors de nuire au nouvel état de choses dans ce pays. Le jeune Empereur Maximilien est en route, dit-on, vers son nouvel empire. Que Dieu l'y maintienne pour sa gloire et le plus grand bien du peuple mexicain, assez éprouvé jusqu'ici par le régime révolutionnaire de Juarès ! Il est bien regrettable que le gouvernement provisoire du Mexique ait forcé Mgr. Labastista, archevêque de Mexico et l'un des commissaires de ce gouvernement, à se retirer de cette commission et à protester contre certaines mesures nuisibles ouvertement à la religion et à l'Eglise, et cependant adoptées par ses collègues et par le général français Bazaine. On espère que les premiers actes du jeune Empereur remédieront à ces funestes mesures. Si l'Empereur des français ne veut pas perdre le haut mérite qui lui revient de l'expédition du Mexique, il fera bien de ne pas essayer d'innoculer à ce pays quelques-unes de ses vœues malheureuses sur certains points que les peuples et les individus vraiment catholiques ne devront jamais accorder.

Il est regrettable, d'un autre côté, que M. Thiers, et

encore plus M. Berryer, aient cru devoir tant gourmander le gouvernement de leur pays à cause de l'expédition du Mexique. On voit par là, une fois de plus, combien il importe peu à la politique du jour, et même à certains catholiques, qu'un pays entier soit arraché à l'irrégularité et à l'immoralité révolutionnaires. Le sang versé pour cette grande cause, et les millions dépensés dans le même but, tout en sauvant l'honneur de la France et les droits de ses nationaux, ont été pour MM. Thiers et Berryer, un sujet de reproches pour le moins assez maladroits pour des hommes réputés, comme eux, gens d'ordres et à principes. Mais, comme nous l'avons dit dans la *Quinzaine précédente*, M. Thiers surtout, malgré son haut talent et sa vieille expérience, est un esprit peu sûr et peu propre, par l'infirmité ou le faiblesse de ses principes, à replacer sur ces vraies bases une société ou un empire travaillé ou abattu par les mauvaises doctrines. C'est pourquoi la France elle-même aurait peu à attendre d'un tel esprit, si malheureusement de nouvelles commotions révolutionnaires venaient à l'agiter encore une fois.

En Italie, tout continue d'y être sombre, vexatoire et persécuteur. Les évêques, les prêtres et les ordres religieux ont, comme de raison, la principale part dans cette persécution. Cependant, parmi le peuple comme dans le Clergé, la foi se manifeste et s'éclaire à mesure que la persécution grandit. En Sicile, on porte publiquement suspendue au col une croix, en témoignage de cette foi que la révolution et le piémontisme voudraient anéantir. A Turin même, le siège et la capitale de l'usurpateur, la religion y fait des conquêtes sur les âmes trompées ou égérées, et notamment, là et ailleurs, sur les malheureux partisans du trop célèbre P. Passaglia. Le denier de St. Pierre, qui réussit admirablement dans toute la catholicité, se paie avec fidélité et zèle dans la plupart des provinces italiennes usurpées.

Victor-Emmanuel n'en est que plus inquiet. Il se voit pris, d'un côté, par un retour à l'ordre qui pourrait bien le remettre à sa place de roi de Sardaigne uniquement; et de l'autre, l'attentat projeté contre lui en même temps que celui dirigé contre l'Empereur des Français, l'avertit bien autrement que les révolutionnaires mazziniens ne lui laisseront pas même peut-être le titre de Chevalier de Carignan, qu'il est prêt à accepter, dit-il lui-même, pour sauver sa vie.

A tout prendre, la Pologne, en ce moment, est encore plus maltraitée, sous le rapport religieux surtout, que ne l'est l'Italie. On se croit au temps de la primitive Eglise à l'époque des Empereurs persécuteurs, quand on lit les détails atroces de la persécution russe à l'égard des infortunés Polonais. Quant à leur délivrance par les puissances européennes, quoiqu'un congrès partiel des ministres de ces puissances paraisse devoir s'en occuper, les événements du Danemark et les craintes qu'inspire le parti de l'action en Italie, laissent peu de chance de succès à cette nouvelle tentative.

A Rome, le Saint Père jouit d'une parfaite santé, et

l'ordre et la confiance règnent autour de lui. Il a répondu dernièrement à une adresse que lui ont présentée les principaux étrangers actuellement résidant dans la Ville éternelle. Là encore Pie IX a parlé comme il parle toujours. Il a renouvelé sa ferme résolution de ne rien céder de ses droits sur le temporel de l'Eglise, et a ranimé dans les cœurs la confiance en Dieu et l'espoir du triomphe de la justice.

On a publié en pamphlet récemment les discours de M. Chandonnet du Séminaire de Québec, touchant la société de St. Vincent de Paul. C'est un livret qui ferait bien partout pour donner des motifs et des renseignements sur une société si bienfaisante.

Grâce à l'intervention de nos autorités civiles et ecclésiastiques, nos embaucheurs américains, dont un certain nombre a dû comparaître devant nos tribunaux canadiens, les émigrations en masse pour les Etats-Unis paraissent heureusement ralentir.

Ceux qui savent démêler le vrai du faux, l'impartialité de la passion, l'intérêt du bien général de l'égoïsme personnel, la modération et la justice de l'emportement et de la guerre quand même, trouveront dans certains extraits de l'*Economiste français*, dans la *Gazette de Sorel* dans le *Courrier du Canada*, des pensées bien sages et malheureusement que trop vraies touchant ce que nous appelions, dans la précédente *Quinzaine*, la plus grande ou peut-être l'unique *plaie* actuelle du pays.

CORRESPONDANCES.

Monsieur le Rédacteur,

Un travail immense s'opère dans tous les rangs de la société. Partout, dans tous les cercles, dans toutes les familles, on parle d'agriculture. Ici on vous parlera de composts, là d'engrais humain; l'un vous dira qu'il a fait l'acquisition d'un beau reproducteur de race améliorée, un autre d'une nouvelle charrue ou d'un semoir d'un nouveau genre; enfin, personne ne l'ignore, nous entrons dans une ère nouvelle.

En effet, c'est bien le printemps d'une ère nouvelle que l'époque que nous traversons, et où chacun se rend avec zèle à votre voix. Vous avez donc à la classe agricole, par la voix de votre intéressante *Gazette*, une impulsion vers le véritable progrès de l'agriculture. Personne encore, sans doute, n'a été déposer à vos pieds la chaîne qui tient cloué à la routine la plupart des cultivateurs. Non, c'est vrai, mais les immenses conquêtes que vous remportez prouvent assez qu'avec vous s'ouvre une ère nouvelle, grosse d'espérance pour l'avenir. Nous ne sommes qu'au printemps de ce beau jour et déjà se déroule à nos yeux un immense champ de fleurs à cueillir. Ah! si pour un moment vous pouviez me communiquer votre habileté à conduire la plume, je la saisiserais avec empressement pour vous dire: Courage, courage, champion invincible, encore un effort et vous arriverez bientôt à un immense succès.

Oui, M. le Rédacteur, vous avez déjà vu disparaître plusieurs obstacles, mais avouons-le à notre honte, il en reste encore de considérables à vaincre; mais rien de surprenant, et que peut-on attendre d'un peuple qui, il y a à peine quelques années passés, ignorait même qu'il existât un autre mode de cultiver la terre que celui qu'il a reçu de ses ancêtres. Aujourd'hui le mouvement est général. Chacun veut mettre la main aux améliorations.

Il était grand temps aussi, car notre sol allait toujours s'appauvrir, et nos terres en grand nombre, passaient entre les mains des étrangers qui faisaient fortune là où nous ne pouvions vivre.

Maintenant, jeunes cultivateurs, pensons que nous serions coupables si nous refusions de retirer l'agriculture de l'ornière où l'a plongée la routine, et si nous négligions de la rendre aussi florissante qu'elle est susceptible de l'être. Nous serions bien moins excusables que nos dévanciers, puisque nous avons à notre disposition des ressources qui leur manquaient.

En effet, avaient-ils comme nous, des hommes éclairés, entièrement dévoués au succès de l'agriculture, avaient-ils des journaux agricoles mis à la portée de toutes les intelligences.

Maintenant, permettez-moi de vous adresser un conseil dont l'utilité est incontestable. Malgré tous nos efforts pour améliorer notre système d'agriculture, malgré les récoltes abondantes que nous retirons de nos champs bien cultivés, nous n'en irons pas moins à la ruine, si nous n'avons pas le courage de faire disparaître trois plaies hideuses, qui vont toujours s'agrandissant : je veux parler du luxe, de l'ivrognerie et de la paresse. Ayons le courage de regarder ces plaies en face, elles nous feront horreur. En effet quel mal ne nous a pas déjà fait le luxe ? Pitié ! on rougit aujourd'hui de se vêtir de l'étoffe de son pays, il nous faut des draps importés, des toiles étrangères, on se bâtit avec magnificence, les maisons de certaines paroisses ressemblent à autant de petits palais, et les voitures donc ! Au train qu'on y va on ront à l'abîme de la pauvreté, en carrosse. Oh ! chers jeunes gens, tant que de semblables idées seront en honneur, n'espérons jamais faire fortune dans la nouvelle carrière qui nous est ouverte. Vous le savez, tout passe pour la toilette, rien pour l'amélioration du sol. Ainsi, donc, amis, nous qui sommes l'espérance de la nation, faisons nous un devoir et un honneur de bannir le luxe. Raisonsons économiquement, commodément, portons l'étoffe de notre pays, et suivons les mêmes principes d'économie pour nos voitures et nos chevaux.

Quant à l'ivrognerie, il est difficile de sonder cette plaie sans s'exposer à blesser bien des susceptibilités. En effet, qui ne sait que, malheureusement aujourd'hui le vieillard et le jeune homme, le riche et le pauvre, s'empressent de tremper leurs lèvres dans la coupe empoisonnée et meurtrière. C'est bien là le fléau des fléaux, la cause de la plus grande dégradation, cause de la pauvreté, de la misère et de larmes bien amères. Père de famille, jeune homme, qui engloutissez cette *liqueur de feu*, savez-vous ce que vous faites ? Vous, père de famille, vous empoisonnez votre bonheur et celui de vos enfants. Vous, jeune homme, vous tuez l'avenir brillant qui s'ouvre devant vous ! vous dépensez en folles joies des richesses qui vous seraient si utiles dans les jours de la vieillesse, si vous les atteignez, et qui pourraient être employées avec usure à l'amélioration de vos terres. Vous refusez de recevoir un journal agricole, parce qu'il vous faut sacrifier trois ou quatre chelins, et vous enfouissez vos épargnes dans un tonneau de whisky !

Ah ! mieux que moi, peut-être, vous le savez, tout souffre de cet état de chose ; votre terre, votre famille et vous-même. On court à grands pas dans le chemin de la ruine. Quel est celui d'entre nous, s'écrivit un compatriote intelligent, " qui ne pourrait nommer dans chaque paroisse un certain nombre de cultivateurs réduits à la misère, après avoir dissipé par l'ivrognerie un riche héritage et dont des mains étrangères se sont emparé. " Tous les jours nous avons sous les yeux de ces tristes exemples : funestes résultats du luxe et de l'ivrognerie !!

J'ai ajouté la paresse. Ce défaut, inconnu à nos pères, prend malheureusement racine dans la génération actuelle. Les jeunes gens ne sont pas assez en garde contre les funestes conséquences de l'oisiveté. On ferme les yeux sur les heureux fruits que procurent l'activité et la vigilance. On oublie trop facile-

ment cette grande vérité apprise sur les genoux de nos mères chrétiennes : " L'oisiveté est la mère de tous les vices. " Combien en ont fait la triste expérience. Ne l'oublions jamais, l'abondance et la richesse sont les compagnes assidues du travail, de la sobriété et de l'économie. C'est par le travail, dit M. Provencher, que l'homme assujettit la terre à son empire, qu'il la plie à toutes ses volontés, qu'il la force de suppléer à ses besoins. C'est par le travail que les peuples se fortifient, qu'ils grandissent, que la civilisation marche. Lorsque par l'effet combiné du travail et de l'économie une épargne a été faite et qu'elle peut, sous le nom de capital, travailler à son tour, elle remplace la main de l'homme ; alors plus de temps pour chaque individu, ou un plus grand nombre d'individus dans une société peuvent être voués aux travaux intellectuels.

Encore une fois, hâtons-nous de cicatiser cette plaie hideuse qui, comme ses deux tristes compagnes, conduit infailliblement à la misère et à la pauvreté.

Monsieur le Rédacteur, pardonnez-moi d'avoir abusé de votre bonté, et de n'avoir touché que des questions mille fois rebattues.

UN JEUNE CULTIVATEUR.

Trois Pistoles. 16 février 1864.

Direction à suivre dans la culture et la préparation du tabac.

Il y a quelque temps, nous avons publié, dans la *Gazette des Campagnes*, une correspondance du Dr. Genand, sur la culture du tabac. Cette correspondance a mérité, par l'intérêt qu'elle offrait, de faire le tour de la presse. Aujourd'hui nous allons commencer la traduction d'une autre correspondance sur le même sujet, rédigée par M. Murphy, de la Havane, pour M. Alfred Pinsonneault, seigneur de La Tortue, près de Montréal, qui a bien voulu l'adresser à la *Gazette des Campagnes*.

M. Pinsonneault, qui est l'ami dévoué de l'agriculture améliorée, et qui s'est déjà imposé bien des sacrifices dans le but de procurer le progrès agricole, a provoqué lui-même l'envoi de cette correspondance.

Il y a quelque différence entre la méthode de M. Murphy et celle du Dr. Genand. Par exemple, le premier recommande de planter sur des buttes, tandis que le second veut que les plants soient mis dans des fosses. L'un recommande de ne laisser tout au plus que neuf feuilles par pied, tandis que l'autre ne regarde pas comme trop considérable le nombre de quinze feuilles, etc.

Ces deux correspondants peuvent avoir tous deux raison. Le climat et le sol, quelques circonstances que nous ignorons, peuvent justifier les enseignements de l'un et de l'autre. Dans tous les cas, les planteurs canadiens ne peuvent errer en suivant la méthode de notre premier correspondant, puisqu'elle est appuyée sur une longue expérience, acquise sous notre climat et sur notre sol.

" HAVANE, 10 janvier 1864.

" Dans la culture du tabac tout dépend du choix de la terre. Cette plante réussira dans tous les sols pourvu qu'ils soient fertiles. En Virginie, les terres qui sont regardées comme les plus favorables au succès de cette plante, sont celles qui ont une teinte

rouge, les terrains élevés qui ont la couleur du chocolat ; les terrains bas et riches qui avoisinent les montagnes et qui sont d'un noir tendre. Il n'y a aucun doute que cet état doit à la variété de son sol sa supériorité, dans la culture du tabac.

« Quand on a fait choix de la terre, voici la préparation qu'il convient de lui donner : il faut l'amublir par de bons labours, briser les mottes ; quand la surface est ainsi préparée, on fait une suite d'élévations en lignes droites, qui doivent être éloignées les unes des autres de quatre pieds dans un sens, et de trois dans l'autre. La graine doit toujours être semée sur une couche chaude, qui doit être placée sur un terrain sec, mais à proximité de l'eau, pour qu'on puisse l'arroser de temps en temps, si une sécheresse survient. La grandeur de la couche chaude dépend de la quantité de graine qu'elle doit recevoir. Quand elle est préparée, on la couvre de broussailles, de branches ou de bois sec que l'on fait brûler sur le champ, puis ensuite on mêle la cendre au sol. . . . Quand il y a apparence de gélée, le soir, et que la semence est levée, il faut avoir soin de couvrir de nattes ou de paille les jeunes plantes. . . . Environ un mois après que la semence a été confiée à la terre, les jeunes plants seront prêts à être transplantés s'ils portent quatre feuilles, que la cinquième commence à paraître et que la tige s'élève au-dessus du sol de quatre ou cinq pouces. Pour cette opération, les planteurs doivent choisir le temps où la terre a été amoiliée par la pluie, pour pouvoir arracher les plants sans nuire à leurs tendres racines. Aussitôt que les plants sont arrachés ils doivent être déposés dans un panier, ou dans un rase quelconque, pour être transportés sur le champ préparé d'avance à les recevoir. On dépose d'abord un plant sur chaque élévation, ensuite on fait un trou avec son doigt, au centre, on y introduit le pied du plant, on presse la terre tout autour avec ses mains. Cette opération doit se faire avec la plus grande précaution, car les feuilles sont alors excessivement tendres, et le moindre tort qu'on pourrait leur faire, mettrait toute la plante en danger. L'humidité est si nécessaire au succès de cette opération, que les planteurs expérimentés attendent toujours une ondée pour se mettre à l'œuvre. De cette manière on est sûr qu'en très peu de jours, la plupart des plants ont bien pris racines, et sont pleins de vie. Si quelques-uns périssent, il faut encore attendre un orage pour les remplacer. Il faut donner à ces derniers plants toute l'attention possible, jusqu'à ce qu'il n'existe plus de différence sensible entre eux et les premiers.

« La culture du tabac exige des soins continus ; il faut sarcler, faire disparaître les mauvaises herbes, remuer fréquemment la terre, au-dessus des racines, tailler la plante. Ces soins doivent être donnés pendant tout le temps de la croissance de la récolte si on veut que le plant reçoive toujours la quantité de nourriture qui lui convient. Quand on s'aperçoit qu'une feuille est morte, il faut la détacher aussitôt de la tige.

« Le temps où les fleurs apparaissent varie avec le sol et le climat, mais en général, elles apparaissent quand les tiges ont atteint la hauteur de trois pieds. A cette époque de leur croissance, il faut soumettre la plante à une nouvelle opération qui consiste à enlever avec le doigt et le pouce l'extrémité de la plus haute tige. Autrement elle portera des fleurs, puis de la graine, au détriment des feuilles ; car elle enlèvera, au profit de ces fleurs et de la graine une grande partie des suc nécessaires. Alors le but du planteur, qui est d'obtenir, par tous les moyens en son pouvoir, des feuilles étendues sera manqué. Au contraire, par cette opération, les feuilles absorberont toute la nourriture qui est à la disposition de la plante, elles seront plus larges, plus épaisses et supérieures en qualité. En arrêtant la croissance de la plante, il est d'usage de ne lui laisser que cinq à neuf feuilles ; suivant la qualité du sol.

(A continuer.)

RECETTES.

Nous reproduisons ci-après une correspondance qui contient plusieurs recettes qui peuvent rendre d'importants services, si elles sont aussi efficaces que nous l'assure notre correspondant. Nous regrettons que ce dernier ait gardé l'anonyme. Nous espérons qu'il reviendra à la charge.

Monsieur le Rédacteur,

Je ne suis ni médecin, ni journaliste, comme vous allez voir ; j'aime cependant à m'entretenir avec mes semblables de choses qui peuvent être utiles à des gens comme moi, qui n'aiment pas à déranger les docteurs pour le moindre mal. Nous autres, campagnards, nous avons besoin d'une petite provision de sciences médicales.

Moyen de guérir les brûlures.

On se brûle souvent. Comment guérir ces plaies et surtout faire cesser le feu ? Une bonne chose est de faire de l'eau d'alun, en embiber des linges et les mettre sur le mal le plus tôt. Il peut y avoir de meilleur remède, mais celui que je mentionne a une efficacité merveilleuse.

Recette pour faire disparaître les tumeurs.

De la saumure de vinaigre est une très-bonne chose. On ne fait pas de la saumure qu'avec de l'eau pure et du sel. Ceux qui ont des tumeurs sur le corps peuvent se guérir avec cette saumure. Qu'un de ces jours il apparaisse une enflure inquiétante causée, soit par un coup ou autre chose, d'après ce que j'ai vu, on n'a pas regret d'avoir mis un peu de sel dans du vinaigre et en frotter la tumeur de temps en temps sans l'essuyer.

Peaux de lièvre pour les plaies causées par le froid.

En Canada les peaux de lièvre sont communes et n'ont presque aucun usage, cependant on peut s'en servir avec succès pour toute plaie causée par le froid. Ces jours derniers encore, un brave journalier de notre village avait une main à faire frayer, par suite du froid entré dans une petite blessure. On avait essayé tout et tout ce que nos commères regardaient comme devant le guérir indubitablement. A la fin toutes avaient jugé le mal incurable, quand on apprit par hasard combien la peau de lièvre attire. Après avoir lavé la plaie avec une petite lessive douce, on pose la peau de la peau humide sur la plaie. Dans peu de temps on est guéri. On peut encore s'en servir pour tout animal dont le pis est enflammé, en lavant avec une lessive douce et appliquant la peau sur l'inflammation.

Recette contre la picote.

Quoique les jeunes campagnardes ne soient pas aussi attachées à la beauté de leur visage que les jeunes dames des villes, cependant il y a peu de personnes qui aiment à avoir le visage comme un moule à plomb. Vous comprenez que je veux parler de la grosse picote, qui n'est rien, quand on a une plante que l'on trouve dans presque toutes les savanes. Dans notre village on s'en sert sans en connaître le nom, et par ressemblance, on dit que ce sont de petits cochons des savanes, et c'est ce que les anglais doivent appeler *Indian cup*. Il n'y a rien, à ce que je pense, d'aussi bon pour faire cesser la fièvre de la picote. On infuse la plante, on en fait boire au fiévreux et on l'en frotte de temps en temps. Dans vingt-quatre heures, la fièvre disparaît et les grains de picote séchent sans crever.

Je n'ai pas intention de faire le savant mais d'être utile à ceux qui sont loin des médecins.

D.

(Extrait des *Soirées Canadiennes*.)

FORESTIERS ET VOYAGEURS. HISTOIRE DU PÈRE MICHEL.

15

Cadioux.

(Suite.)

Cadioux voit un loup et un corbeau venir flairer son corps malade ; par un retour de gaieté de chasseur et d'orgueil de guerrier des forêts, il menace, l'un de son fusil et dit à l'autre d'aller se repaître des corps des iroquois qu'il a tués.

Il charge ensuite le Rossignol, compagnon de ses nuits sans sommeil, d'aller porter ses adieux à sa femme et à ses enfants qu'il a tant aimés ; enfin, comme un bon chrétien qu'il est, il se remet entre les mains de son créateur et se recommande à la protection de Marie.

Des voyageurs ont prétendu que Cadioux ne savait pas écrire, et que le fait de ce chant écrit sur de l'écorce ne pouvait être, par conséquent, que le résultat d'un miracle ; mais Cadioux, sans être instruit, savait écrire comme tous les interprètes de ce temps là. Toujours est-il que la chose a été vue comme elle est racontée.

Voici cette *Complainte de Cadioux*, écrite par lui-même sur de l'écorce (1) au Petit-Rocher des Sept-chutes, avant de se placer dans la fosse creusée de ses propres mains.

Petit Rocher de la Haute Montagne,
Je viens finir ici cette campagne !
Ah ! doux échos entendez mes soupirs,
En languissant je vais bientôt mourir !

Petits oiseaux, vos douces harmonies,
Quand vous chantez, me rattachez à la vie :
Ah ! si j'avais des ailes comme vous,
Je s'rais heureux avant qu'il fut deux jours !

Seul en ces bois que j'ai eu de soucis,
Pensant toujours à mes si chers amis ;
Je demandais : hélas ! sont-ils noyés ?
Les Iroquois les auraient-ils tués ?

Un de ces jours que m'étant éloigné,
En revenant je vis une fumée ;
Je me suis dit : Ah ! Grand Dieu qu'est ceci ?
Les Iroquois m'ont-ils pris mon logis ?

Je me suis mis un peu à l'embassade,
Afin de voir si c'était embuscade ;
Alors je vis trois visages français,
M'ont mis le cœur d'une trop grande joie !

Mes genoux plient, ma faible voix s'arrête
Je tombe. . . Hélas ! à partir ils s'apprentent :
Je reste seul. . . Pas un qui me console.
Quand la mort vient par un si grand désolé !

Un loup hurlant vint près de ma cabane
Voir si mon feu n'avait plus de boucane ;
Je lui ai dit : Retire toi d'ici ;
Car, par ma foi, je perdrai ton habit !

Un noir corbeau, volant à l'aventure,
Vint se percher tout près de ma toiture :
Je lui ai dit : Mangeur de chair humaine,
Va t'en manger autre viande que mienne.

Va t'en là bas, dans ces bois et marais,
Tu trouveras plusieurs corps iroquois :
Tu trouveras des chairs aussi des os ;
Va t'en plus loin laisse moi en repos !

Rossignolet va dire à ma maîtresse, (1)
A mes enfants qu'un adieu je leur laisse,
Que j'ai gardé mon amour et ma foi,
Et désormais faut renoncer à moi !

C'est donc ici que le monde m'abandonne,
Mais j'ai secours en vous Sauveur des hommes !
Très Sainte Vierge, ah ! m'abandonnez pas,
Permettez-moi d'mourir entre vos bras !

Les trois canadiens pleurèrent, en lisant sur l'écorce, ce *chant de mort* du brave Cadioux. Ils consolidèrent la croix de bois, remplirent la fosse qui contenait les restes de cet homme fort, élevèrent une tertre sur cette tombe solitaire et prièrent pour le repos de l'âme de leur ami.

L'écorce sur laquelle était écrite la *complainte de Cadioux* fut apporté au poste du Lac : les voyageurs adoptèrent un air approprié à ce chant, si caractéristique de la rude vie de chasseur et de guerrier des bois, si étonnant par les idées et si digne de remarque à cause des circonstances de sa composition.

On prit la coutume d'entretenir une copie de cette complainte, aussi écrite sur de l'écorce, attachée à un arbre voisin de la tombe de Cadioux, au portage des Sept-chutes. La chose se faisait encore de mon temps, et c'est dans cet endroit même que j'ai appris l'histoire de Cadioux (2), dont les voyageurs sont si fiers.

16

Un échange.

Nous montions toujours, toujours, dans cette longue rivière des Outaouais, poussant nos canots avec l'aviron à travers les eaux tranquilles ou les courants, *traînant à la cordelle* dans les rapides peu violents, *portant à dos* dans les portages, et nous étions arrivés à la *Pointe-au-Baptême*, un peu plus haut que *Les Joachims*.

En cet endroit de la rivière, il était d'usage de faire subir à quelqu'un des *nouveaux voyageurs* la cérémonie du baptême-des-pays-d'en-haut. D'ordinaire on faisait tirer au sort tous les engagés qui n'avaient pas encore passé par cet endroit, et celui que le sort désignait subissait, pour tous les autres, les cérémonies pratiquées dans l'occasion ; lesquelles variaient à l'infini,

(1) Ce mot, dans nos honnêtes chansons, veut toujours dire épouse ou fiancée.

(2) Je connais un des descendants du héros de cette histoire, le Père André Cadioux, vieillard de 71 ans qui réside sur les bords du lac Huron. "Cadioux, m'a-t-il dit, était le grand-père de mon grand-père !"

(1) On écrit sur l'écorce de bouleau, après avoir enlevé quelques feuilletés intérieurs, au moyen d'une *pointe* ou *stylet* quelconque d'os ou de métal.

selon que celui qui en était la victime avait su se faire plus ou moins aimer ou plus ou moins détester. Dans tous les cas, ces cérémonies pouvaient toujours servir au patient d'un bon lavage, parceque l'eau était sous la main et on ne la ménageait pas.

Vous pensez bien que le tirage au sort dans ces occasions n'était pas toujours la chose la plus juste du monde; c'était toujours un farceur qui se chargeait de cette besogne et, si quelque nouveau s'était rendu désagréable pendant la partie écoulée du voyage, le sort avait toujours le soin de le choisir, entre tous les autres, pour subir les exhortations, les risées, les coups de plat d'aviron et les *chandrières* d'eau.

Nous avions, cette fois là, avec nous un grand et gros escogriffe, qui était bien un des êtres les plus maussades que j'ai jamais rencontrés. C'était un vrai bête; mais bête au point qu'il se croyait *fin comme l'ombre*. Un pauvre simple sans prétention, ça s'endure aisément, on le plaint et on le ménage; mais un *gas* qui est stupide et qui se croit plein d'esprit, je vous dis que c'est une chose pesante à porter, surtout en voyage. *Benn*, c'était un nom anglais qu'avait pris notre homme, était insupportable, avec cela qu'il avait demeuré chez les américains, où il avait appris assez de baragouin et de vilaines façons pour le rendre encore pire qu'il n'était naturellement: il contredisait sur tout, raisonnait sur tout, et il fallait l'entendre discourir...

C'est que notre *Benn* avait tout pour lui, bête et prétentieux, brutal et paresseux, poltron et ventard: il n'y avait pas même moyen d'avoir pitié de lui, il était fort comme un ours, mangeait comme un ogre, dormait comme une buche et avait l'air toujours content de lui-même. Hors les moments de danger, il paraissait même toujours assez joyeux, mais d'une bonne humeur si détestable qu'il n'y avait presque pas moyen de l'endurer.

L'original était engagé pour six ans et n'avait pas l'air disposé à nous laisser. On avait beau lui charger les épaules, il trouvait toujours moyen de se soulager: il souffrait un peu de la peur dans les rapides, qu'on lui disait toujours plus périlleux qu'il n'était encore, mais il ne s'en inquiétait pas d'avance et l'instant d'après il avait tout oublié. C'était un animal satisfait de soi, fait pour être heureux aux dépens de tout le monde.... il s'en rencontre comme ça sur cette terre!

Vous comprenez facilement, d'après ce que je viens de vous dire, que le sort eut bien le soin de désigner *Benn*, comme devant endurer le baptême-des-pays-d'en-haut pour nous tous; je dis nous, car j'étais du nombre des cinquante nouveaux voyageurs qui faisaient partie de l'expédition. *Benn* prétendit qu'on l'avait triché; mais on lui prouva, clair comme le jour en plein minuit, qu'il se trompait.

On choisit pour parrain Dominique Lacerte, le voyageur le plus espiègle que j'ai connu, et pour marraine Cadet Blondin.

Ca en faisait une marraine que Cadet Blondin, avec son grand corps et ses pattes d'ours; car il est bon de vous dire que Cadet, qui commençait les voyages en ce temps là, était l'homme le plus fort du Nord-Ouest, il ne peinait pas, lui, pour porter trois cents livres dans les portages. On fit une jupe à Cadet avec un des prélaris dont on couvrait les marchandises, et un châle avec une des couvertes et la cérémonie commença.

Benn fut obligé de renoncer à manger du lard (1) et de se prêter à mille avanies, pendant que sa marraine l'enlaçait de ses grands et gros bras et le serrait à la faire crier lorsqu'il faisait mine de se fâcher ou de vouloir se soustraire à ses persécuteurs: son parrain Dominique lui faisait des exhortations à la patience capables de faire enrager je ne sais qui.

(1) On appelait *mangeurs de lards* les nouveaux voyageurs qui, n'étant pas encore accoutumés à la *sagumité* du blé d'indo et au *pémican* de bison, regrettaient souvent les bons repas de la table paternelle, et surtout le pain et le lard.

Tout cela dura tant qu'il resta quelqu'un qui eut quelque chose à faire expier au patient. Enfin la cérémonie se termina par l'aspersion, et je vous réponds que *Benn* en reçut une averse: il fut obligé de passer une partie de la nuit à se faire sécher au feu du campement.

Ces misères et tant d'autres que les méchants de la troupe faisaient souffrir à *Benn* nous consolait bien un peu de ce que nous avions à endurer de sa sottise et de sa brutalité; mais cela ne suffisait pas, l'essentiel était de le dégoûter du voyage et de l'engager à nous abandonner et à s'en retourner chez lui.

—Mais, me direz-vous, ce ne doit pas être une chose facile que de s'en retourner chez soi, quand on est une fois ainsi rendu au milieu de ces forêts éloignées? La chose, voyez-vous, se faisait au moyen de ce qu'on appelle un *échange*, et rien n'était plus aisé.

Les canots qui montaient vers les pays d'en haut rencontraient toujours, dans ces temps là où les voyages étaient fréquents, des canots qui descendaient: or il se trouvait d'ordinaire dans ces canots de retour, des voyageurs disposés à prendre un nouvel engagement et à remonter, comme il se trouvait aussi d'ordinaire dans les canots de montée de nouveaux engagés qui ne demandaient pas mieux que de s'en retourner; on échangeait donc un de ceux-ci pour un de ceux-là. La compagnie favorisait ces échanges, parcequ'elle y gagnait à substituer un homme *propice* et accoutumé à quelqu'un qui, pour une raison ou pour une autre, ne lui convenait pas.

Car, vous le devinez bien, parmi les jeunes gens qui s'engagent chaque année, il y en a presque toujours quelques-uns qui ne sont pas propres au métier de voyageur; les uns sont trop faibles, les autres trop craintifs, d'autres trop bêtes, d'autres enfin ne peuvent pas s'accorder avec leurs camarades. Vous comprenez, d'après cela, que tous les voyageurs sont intéressés à provoquer ces échanges; il y va de l'avantage, du bonheur et quelquefois de la vie de chacun: il faut, dans ces voyages périlleux, pouvoir se reposer avec confiance dans la force, la vigueur, l'intelligence et la bonne volonté de ses compagnons, autrement c'est à qui ne prendra pas de poste dangereux, alors, tout va mal et on finit par rencontrer quelqu'accident.

On commence à préparer les voies à l'échange, dès les premières semaines du voyage; mais les moyens employés diffèrent selon le caractère, l'esprit et le défaut de l'engagé qu'on veut échanger. C'est drôle que la plupart ne reçoivent pas avec plaisir la première proposition de ce genre: on se croit toujours plus capable ou plus aimable qu'on est et, alors même qu'on s'aperçoit du contraire, on n'aime pas à l'avouer.

Quand on a affaire à un bon garçon, courageux, mais trop faible, on l'aide chacun son tour, on s'empresse de le secourir s'il trébuche dans un portage, enfin on le dorlotte pour lui faire sentir sa faiblesse. Il n'est pas longtemps à s'apercevoir qu'il est le seul qu'on traite ainsi; comme il a du cœur et qu'il n'aime pas à être à charge aux autres, il ne demande pas mieux que de profiter de la première occasion de débarrasser ses camarades d'un surcroît de fatigue et de faire cesser cette comparaison de tous les jours, entre sa faiblesse et la force des autres. Si au contraire il s'agit d'un homme fort, mais lourd et paresseux, tout le monde s'entend pour le pousser sous le gros fardeau, toutes les mauvaises sautes sont pour lui; de cette sorte on finit bientôt par le dégoûter: ainsi de suite selon les gens.

(A continuer.)

J. C. TACHÉ.

FIRMIN H. PROULX,
Propriétaire-Gérant.

Considérations sur les œuvres de Dieu.

PARTIES EXTERIEURES DES PLANTES.

On divise les plantes en trois grandes familles : les herbes, les arbrisseaux et les arbres. Les membres de cette dernière, d'une taille élevée, même gigantesque, d'un tempérament robuste, voient passer les années sans éprouver aucune alteration ; les siècles même s'écoulent sans les ébranler, et leur ombre, sous lesquelles se reposèrent les générations qui ne sont plus, abritera dans l'avenir celles qui ne sont pas encore.

Les membres de la première famille, au contraire, d'une constitution frêle, de petite taille, et délicats autant qu'gracieux, durent peu, et passent seulement quelques jours sur la terre. Ceux de la seconde race forment le milieu entre les deux autres familles, vivent confondus avec elles sur la surface de notre globe. Ces trois classes, différant entre elles de figures, de couleurs et d'inclinations, ont cependant des traits de ressemblance. Tous les végétaux qui ont partie de chacune d'elles, passent leur vie dans l'immobilité ; attachés à la terre par divers liens, ils en tirent en partie leur nourriture. Vivre, pour eux, c'est uniquement se développer.

Admirons au moment l'art inimitable qui brille dans tout le règne végétal, en nous arrêtant d'abord à contempler les parties extérieures des plantes. A quoi servent les racines ? C'est comme le fondement de tout l'aimable édifice ; à l'aide de leurs pivots et de leurs nombreuses ramifications, ces plantes sont fixées dans la terre et elles y sont si bien affermisses, que l'effort des vents demeure impuissant pour les en arracher.

De la racine s'élève la tige. Tantôt façonnée en forme de tuyau, nous la voyons fortifiée par des nœuds artistement formés et placés à propos. Tantôt, sans force par elle-même, elle rampe et s'élanche autour du support qu'elle a choisi. D'autres fois, noble et majestueuse, elle s'élanche dans les airs, et semble, colonne inébranlable, défier la foudre et les vents conjurés.

De cette tige, s'élançant, comme autant de bras, les branches ; placées sur le tronc avec un ordre et une régularité admirables, elles se divisent et se subdivisent en une multitude de petits rameaux, qui gardent l'ordre des divisions principales, et reçoivent tous les sucs nourriciers destinés à leur conserver la vie. Chaque petit bourgeon qui sort des branches est lui-même une petite plante, qui, mise en terre, y prend racine et devient en tout semblable à l'arbre dont il faisait partie.

Destiné à devenir l'aimable parure des plantes, les feuilles sont disposées de manière à jouir toutes des rayons bienfaisants du soleil, et sont arrangées sur les branches ou autour de la tige avec une symétrie des plus agréables. Simples ou composées, dentelées, unies ou frisées, chacune a sa structure propre, son dessin, ses ornements particuliers ; et sur tous les arbres qui parent une forêt, sur mille plantes de même espèce, on trouverait à peine, et peut-être

ne trouverait-on pas, deux feuilles qui se ressemblent parfaitement.

Dans les fleurs comme dans les feuilles on trouve cette aimable diversité. Les unes ont une seule feuille ou *pétale*, les autres en ont plusieurs. Près d'un calice qui s'ouvre avec grâce, on voit une figure resserrée qui a la forme d'un museau. Tantôt les fleurs nous présentent la forme d'une étoile, tantôt celle d'une cloche, d'une couronne, d'un soleil rayonnant. Un peu plus loin une autre trompe nos regards, et nous présente comme un joli papillon aux ailes étendues. Tandis que certaines fleurs sont éparées sans art sur la tige où elles ont pris naissance, d'autres forment autour de cette tige nourricière des bouquets, des sphères, des aigrettes, et semblent se disputer la gloire de l'embellir.

(A continuer.)

M. BRUN.

Utilité et emploi du fiel de bœuf.

Le fiel de bœuf épuré a toutes les propriétés convenables pour la peinture en détrempe, en même temps que celle de ne pouvoir se putrier et de ne contenir aucune matière colorante. Il sert à combiner et à fixer toute espèce de couleurs à l'eau, ainsi qu'on les prépare ordinairement, soit qu'on le mêle avec les couleurs ou qu'on l'applique par-dessus comme vernis, après les avoir étendues sur le papier. Il donne de l'éclat et de la solidité au bleu, au violet, au rouge, au vert, en un mot, à toutes les couleurs délicates. En le mêlant en petite dose, avec ses couleurs, il les rend plus susceptibles de se fondre sur le papier, l'ivoire, etc.

Combiné avec la gomme arabique, il donne du ton aux couleurs, sans nuire à la beauté du dessin par un luisant désagréable ; il empêche la gomme de s'écailler et il fixe les teintes dans le papier, de telle façon qu'on peut en appliquer de nouvelles par-dessus sans craindre qu'elles se ternissent ou qu'elles forment de mauvaises nuances.

En le mêlant avec du noir de fumée et de l'eau gommée, on peut l'employer aux mêmes usages que l'encre de Chine.

Les dessins au crayon ou à la mine de plomb se fixent au moyen du fiel de bœuf délayé à grande eau, en mouillant le papier sur lequel ils sont tracés, et l'on peut ensuite y appliquer toutes espèces de couleurs préparées avec la même substance sans altérer aucunement leurs nuances.

Les miniatures peuvent se laver avec du fiel de bœuf dissous dans l'eau, quand l'ivoire en est devenu sale et gras ; et si les couleurs en ont été préparées au fiel, on peut les retoucher avec d'autres couleurs, sans les retoucher, parce qu'elles sont alors, pour ainsi dire, incrustées dans l'ivoire.

Pour les transparents, on enduit le papier huilé avec du fiel de bœuf épuré, qu'on laisse sécher avant d'y appliquer les couleurs. Cette préparation les rend plus franches et plus égales, si on les a, elles-mêmes, détremées avec un peu de fiel, et les teintes se fixent alors de façon qu'on

peut en répéter les couches, les unes sur les autres, pour produire les teintes foncées que le transparent exige.

En un mot, le fiel raffiné a de telles propriétés, qu'on peut l'employer dans tous les genres de peinture, paysage historique, botanique et histoire naturelle, aussi bien qu'à toute espèce de coloriage ; et comme il s'allie parfaitement avec tous les ingrédients usités pour les couleurs à l'eau, sans avoir aucune couleur par lui-même, on peut s'en servir pour peindre sur toutes sortes de surface, quelque peu avantageuses qu'elles soient, et pour donner aux couleurs plus de brillant et plus de solidité.

Voici un procédé au moyen duquel on parvient à épurer cette substance, et à la rendre incolore et incorruptible :

On fait bouillir et on écume avec soin une pinte de fiel de bœuf frais ; on y mêle une once d'alun bien pulvérisé, et l'on continue à faire chauffer jusqu'à parfaite dissolution ; après quoi on met le liquide refroidi en bouteilles et on le bouche sans effort. On fait la même opération avec une autre chopine de fiel, dans lequel on met du sel commun, au lieu d'alun, et que l'on bouche de la même manière. Le fiel ainsi traité, se conserve plusieurs années sans altération ni mauvaise odeur.

Après qu'on l'a gardé environ trois mois dans une chambre dont la température est douce et que les liquides se sont éclaircis en déposant un sédiment épais au fond du vase, on les décante et on les mêle ensemble par portions égales ; il s'y forme alors un dépôt de matière jaune, au-dessus duquel on a un liquide parfaitement clair et diaphane. C'est le fiel de bœuf épuré, propre à tous les usages dont nous avons parlé plus haut.

Après le mélange des deux préparations, on peut filtrer le liquide à travers un papier. Le temps lui donne plus de brillant et, en quelque sorte une odeur agréable. On a même remarqué qu'une longue durée ne peut l'altérer ni lui enlever aucune de ses propriétés.

(Journal des Connaissances usuelles).

ANNONCES.

AGENCE A STE. ANNE

DE

LA REVUE CANADIENNE

LES personnes qui désirent s'abonner à la *Revue Canadienne*, ou payer leur abonnement, pourront le faire en s'adressant à Firmin H. Proulx, au Bureau de la *Gazette des Campagnes*, Ste. Anne de la Pocaillère.

Le prix de l'abonnement est de \$1 par six mois, et payable d'avance.

On peut aussi s'abonner chez les principaux libraires, Montréal ; J. E. Matte, libraire, Québec ; M. A. Kéroack, libraire, St. Hyacinthe ; H. Dufresne, libraire, Trois Rivières.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET
JOURNAL OF EDUCATION

L'ABONNEMENT à chacun de ces journaux est d'UNE PIASTRE par année et d'un *écu* seulement pour les instituteurs et les institutrices.

Ces journaux s'occupent aussi de science et de littérature, et contiennent une revue de tous les événements de chaque mois. Ils ont été mentionnés avec éloge par le jury du Département de l'Éducation, à l'Exposition de Londres, en 1862, et il a été accordé une MÉDAILLE DE PREMIÈRE CLASSE pour leur réduction.

On peut se procurer, au Département de l'Instruction Publique du Bas-Canada, la collection complète pour les prix suivants:

Chaque volume cartonné en papier se vend \$1.10; élégant cartonnage en toile avec vignette en or sur plat, \$1.25; les deux journaux, français et anglais, cartonnés ensemble, \$2. La collection complète de l'un ou de l'autre journal, formant sept volumes, se donne pour \$7; aux instituteurs, moitié prix, et aux Collèges, Académies, Institutions littéraires et aux Bibliothèques de Paroisse, \$5. Ceux qui désiraient se procurer des collections complètes feront bien de s'adresser de suite au Bureau de l'Éducation, où il n'en reste qu'un petit nombre de séries, l'année 1857 étant presque épuisée.

Le journal français se publie à 3000 exemplaires, le journal anglais à 1500. Ils ont, l'un et l'autre, une circulation à peu près uniforme dans tout le Bas-Canada, et un grand nombre d'exemplaires s'expédient à l'étranger.

On ne publie que des annonces qui ont rapport à l'Instruction publique, aux lettres, aux sciences ou aux beaux arts. Le prix des annonces est de 7 centins par ligne pour la première insertion, et 2 centins pour chaque insertion subséquente.

PRIMES.

Les éditeurs de journaux qui reproduiront l'annonce ci-dessus, auront droit, pour chaque insertion, à un des sept volumes, et ainsi de suite. Il faudra indiquer l'année du volume que l'on désire avoir.

La collection complète sera donnée à toute personne qui nous transmettra le montant de 20 nouveaux abonnements.



Département des terres de la Couronne

Québec, 26 Janvier 1861.

AVIS est par le présent donné qu'environ 55,000 acres des terres de la Couronne, dans les Townships de AYLNER, FORSYTH, LAMBTON, SHENLY et TRING, Comté de BEAUCE, C. E., seront offerts par vente publique au village de Lambton le VINGT-NEUF JUILLET prochain.

WM. McDOUGALL,
Commissaire.

15 fév. 1864.



CONTRAT DE LA MALLE

DES soumissions, adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues, à QUÉBEC, jusqu'à MIDI, VENDREDI, le 26 FEVRIER, pour le transport des malles de Sa Majesté, en un contrat proposé pour quatre ans, deux fois par semaine, aller et venir, entre le BASSIN DE GASPE et PERCE, à partir du 1er AVRIL prochain.

Le transport devant être fait dans une voiture.

Les malles laisseront le Bassin de Gaspé, le lundi et le jeudi, à 8 heures A. M., et arriveront à Percé en douze heures de temps; elles laisseront Percé le mardi et le vendredi à 5 heures A. M., ou après l'arrivée de la malle de Carleton, et arriveront au Bassin de Gaspé en douze heures de temps.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat proposé peuvent être vus, et des blancs de soumissions obtenus aux bureaux de Poste du Bassin de Gaspé, de Sandy Beach, de Douglastown, de Point St.-Peter et de Percé, ou au bureau du sous-signé.

WILLIAM G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur }
des Postes. }
Québec, 31 déc. 1863.



CONTRAT DE LA MALLE

DES soumissions adressées au Maître-Général des Postes seront reçues à Québec, jusqu'à VENDREDI, le 27 FEVRIER, à MIDI, pour le transport des malles de Sa Majesté, d'après un contrat proposé pour quatre années, UNE FOIS par semaine, aller et revenir, entre la RIVIERE AU RENARD et SAINTE ANNE DES MONTS, à partir du 1er AVRIL prochain.

Le transport devant être fait A PIED ou A CHEVAL.

Les malles devront laisser la Rivière au Renard, le mercredi soir, après l'arrivée du courrier de la Grande Grève, et arriver au Bureau de Poste de Ste.-Anne des Monts le mardi suivant.

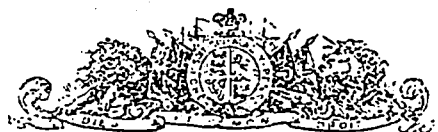
Le place de l'arrivée et du départ de Ste. Anne des Monts sera la résidence du maître de poste, et non pas le sous-bureau près de l'église.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat proposé peuvent être vus et des

blancs de soumissions obtenus aux bureaux de poste de la Rivière au Renard et de Ste. Anne des Monts, ou au bureau du sous-signé.

WILLIAM G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur }
des Postes. }
Québec, 16 janvier 1864.



CONTRAT DE LA MALLE

DES soumissions adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues, à Québec, jusqu'à VENDREDI, le 11 MARS, à MIDI, d'après un contrat proposé pour quatre années, pour le transport des malles de Sa Majesté, trois fois par semaine, aller et venir, entre la RIVIERE-DU-LOUP et EDMUNDSTON, à partir du 1er AVRIL prochain.

Le transport doit être fait en bonnes et commodes voitures de messagerie (*good commodious stage waggons*) ou en *Steighs*, tirées par deux chevaux, sujettes, en tout temps à l'approbation du Maître-Général des Postes.

Les malles laisseront la Rivière du Loup les mardis, jeudis et samedis, aussitôt que possible après l'arrivée du Train de la malle de Québec, et devront se rendre au Bureau de Poste d'Edmunston en quinze heures de temps.

Les malles laisseront Edmunston, les lundis, mercredis et vendredis, à telles heures qui seront requises de temps à autre, et arriveront au Bureau de Poste de la Rivière du Loup en quinze heures de temps.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat proposé, peuvent être vus, et des blancs de soumissions obtenus aux Bureaux de Postes de Grand Falls et d'Edmunston, dans le Nouveau Brunswick, et au Lac Témiscouata, Détour du Lac et Rivière-du-Loup, en Canada, ou au Bureau du sous-signé.

WILLIAM G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur }
des Postes. }
Québec, 21 janvier 1864.

J. B. C. HEBERT,
Notaire et Agent,

Tient son Bureau, à QUÉBEC, No. 18 rue STE. FAMILLE (Côte de Léry) Haute-Ville.
1er déc. 1863.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
DU
CANADA.

District de Québec et la Rivière-du-Loup.

Les convois partent de la Pointe-Lévi tous les jours à 10.00 A. M., arrivant à

Chaudière Junction	10:30	A. M.
St. Jean Chrysostôme	10:45	"
St. Henri	11:00	"
St. Charles	11:26	"
St. Michel	11:45	"
St. Valier	11:58	"
St. François, ou Berthier	12:14	P. M.
St. Pierre	12:23	"
ST. THOMAS	12:42	"
Cap St. Ignace	1:03	"
L'ISLET	1:25	"
	1:40	"
Trois Saumons	1:48	"
St. Jean Port Joli	2:04	"
St. Roch	2:28	"
STE. ANNE	2:51	"
Rivière Ouelle	3:10	"
St. Denis	3:26	"
ST. PASCAL	3:43	"
Ste. Hélène	4:03	"
St. Alexandre	4:24	"
RIVIERE-DU-LOUP	5:00	"

Les convois partent tous les jours de la Rivière-du-Loup à 8.00 A. M., arrivant à

St. Alexandre	à 8:41	A. M.
Ste. Hélène	9:05	"
ST. PASCAL	9:26	"
St. Denis	9:43	"
Rivière Ouelle	10:00	"
STE. ANNE	10:21	"
St. Roch	10:44	"
St. Jean Port-Joli	11:11	"
Trois Saumons	11:28	"
L'ISLET	11:38	"
	11:53	"
Cap St. Ignace	12:17	P. M.
ST. THOMAS	12:42	"
St. Pierre	1:00	"
St. François, ou Berthier	1:10	"
St. Valier	1:27	"
St. Michel	1:41	"
St. Charles	2:02	"
St. Henri	2:30	"
St. Jean Chrysostôme	2:45	"
Chaudière Junction	3:00	"
POINTE LEVI	3:30	"

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.

A. S. MACBEAN,
Surintendant local.

1er déc. 1863.

J. P. GENDRON,
Marchand-Horloger,
No. 9, Rue St. Jean, Québec,

INFORME le public que les MONTRES et BIJOUX qui lui seront confiés pour être réparés seront mis dans un coffre en fer à l'épreuve du feu.

15 mars 1861.

M. POURTIER,
CHIRURGIEN DENTISTE,

de la Faculté de Médecine de Paris, No. 15, Rue St. Jean, en face de la Rue du Palais, Québec.

CHARLES CATELLI,
STATUAIRE ET PLATRIER,

35 Rue Notre-Dame, Montréal

OFFRE ses meilleurs remerciements aux Messieurs du Clergé, à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il en a reçu depuis quelques années. C'est grâce à ce patronage qu'il a pu faire cette année des améliorations considérables et importantes qui font de son Etablissement le premier en Canada sous ce rapport. Dernièrement, à des prix coûteux, il a fait des moules pour les Statues des Apôtres; il entreprend à bon marché des statuettes faites sur ces moules, et il garantit la plus entière satisfaction. De plus, on trouvera chez lui toutes les STATUES, STATUETTES, etc., qu'on désire, pour églises, depuis 18 pouces à 6 pieds de hauteur, ainsi que toutes sortes d'Ornements en Plâtre.

Il sollicite respectueusement une continuation des faveurs de la part de ses pratiques et du public en général.

Il a ouvert une branche de son magasin, à Québec, le 1er mai, au No. 84, rue St.-Valier, près de la côte d'Abraham.

1er août 1863.

BARATTE POUR LE PEUPLE.

BARATTE HORIZONTALE A VIS !

Breveté le 10 Août 1861.

SEULS FABRICANTS POUR LE BAS-CANADA,

EADON & CIE.,

MANUFACTURE DE MONTMORENCY.

LA Baratte Horizontale à vis est une des grandes améliorations du 19e siècle et ne demande qu'à être connue pour être employée partout. C'est une des inventions pour économiser le plus les matériaux, le temps et le travail, pouvant être mise en opération par un enfant, facilement nettoyée et susceptible d'être réparée aisément et le surplus de beurre que l'on peut faire en comparaison de la quantité faite avec les autres Barattes avec la même quantité et qualité de crème est tel qu'il suffit en peu de temps à payer le prix de cette Baratte.

Nous défions tout essai avec aucune autre Baratte maintenant en usage pour la rapidité, la qualité et la quantité du beurre.

Aussi, Machines à laver, Victoria, Canadine, Machines à cribler, etc., etc.

A vendre chez

WILLIAM EADON,

Rue St. Nicolas, Québec.

H. F. BELLEW,

Halle du marché Champlain, Québec.



Département des terres de la Couronne

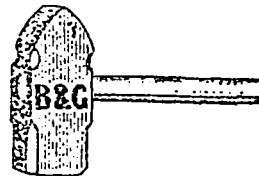
Québec, 9 Janvier 1864.

AVIS est par le présent donné qu'environ 90,000 acres des terres de la Couronne, dans les Townships de MARSTON et WOBURN, Comtés de Compton et Beauce, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le VINGTIEME jour de FEVRIER prochain.

Pour particularité s'adresser à l'Agent de la localité WM. FALWELL, Ecr, à ROBINSON, C. E.

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaire.

1er déc. 1864.



POUR TOUT LE MONDE.

LES Soussignés ont l'honneur d'offrir au public leurs sincères remerciements, et profitent de cette occasion pour lui annoncer qu'en conséquence de l'encouragement libéral qu'ils en ont reçu, ils se sont vus forcés d'agrandir de beaucoup leur établissement. Ils ont maintenant en main un assortiment considérable et varié de Quincailleries, Ustensils de Ménage, Services de Table en argent, Coutelleries de Rodgers, etc., etc.

Outils de toutes sortes, Ferrures de maison, Vitres, Peintures, Huile, etc.

POELES DE CUISINE et de fantaisie.

— AUSSI : —

Une collection extraordinaire de Lampes à l'Huile de Charbon, Cages d'Oiseaux, de bon choix, Munitions de chasse et pêche.

Les conditions très-libérales.

BÉLANGER ET GARIÉPY.

Québec 9¹/₂, rue La fabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

N. GAUTHIER,
NOTAIRE,

TIENT son Bureau à MONTMAGNY, près de l'Eglise.

ALPHONSE MILLER,
AVOCAT,

TIENT son bureau à St. Louis de Kamouraska. Il espère, par son assiduité et sa diligence, mériter la confiance de tous ceux qui réclameront les services de sa profession.

**A VENDRE
APPAREIL POUR LA PHOTOGRAPHIE.**

M. Jean-Baptiste Amiot, de Ste. Anne de la Pocatière, offre en vente tout un appareil complet pour la Photographie, à des conditions très-libérales.

Il donnera aussi des leçons de photographie à domicile.

15 février 1864

Département des Terres de la Couronne

Québec, 4 décembre, 1863.

AVIS est par le présent donné qu'en conformité d'un Ordre en Conseil, en date du 19 Novembre, 1863, tous les dépôts des deniers publics, par toute la Province, devront, le et après le premier JANVIER, 1864, être faits dans la Banque de Montréal, ou à ses agences.

WM. McDOUGALL,
Commissaire.
15 déc. 1863.

AUX ABONNÉS DE LA GAZETTE

Nous prions les personnes qui nous doivent pour abonnements à la Gazette des Campagnes de nous faire tenir le prix de l'abonnement au plus tôt, soit à notre Bureau ou entre les mains de MM. les agents de la Gazette.



Pour que la Gazette puisse se soutenir au prix réduit de trois shillings dix-huit sous, par année, nos lecteurs comprendront que les abonnements doivent être invariablement payés d'AVANCE.

FIRMIN H. PROULA,
Propriétaire-Gérant.

FERMIER DEMANDÉ

POUR le 1er Avril prochain, un bon fermier, muni de bonnes recommandations, pour cultiver une terre de 200 arpents, située à St. Jean, Isle d'Orléans.

S'adresser personnellement, ou par lettres affranchies, à

G. LARUE, Notaire,
15 fév. 1864. St. Roch de Québec.

**A VENDRE
A L'IMPRIMERIE DE LA
GAZETTE DES CAMPAGNES.**

ÉLOGE de Feu M. C. F. PAINCHAUD fondateur du Collège de Ste. Anne, suivi de diverses notices sur la vie de ce digne prêtre, avec un portrait photographique.—Prix 30 sous.

MANUEL DES CONGRÉGATIONS DES SAINTS ANGES, à l'usage des jeunes élèves des Collèges et des Couvents.—2 chelins le volume.

ARCHICONFRÉRIE DU DENIER DE SAINT-PIERRE, suivi des instructions sur la manière de gagner les indulgences. Prix : 8 sous ; la douzaine, 3 chelins.

DÉVOTION AUX DOULEURS DE MARIE, 32 pages—Prix, 36 sous la doz.

PETIT OFFICE de l'Immaculée Conception de la Très-Sainte Vierge—Prix, 30 sous la douzaine.

LES MYSTÈRES DU ROSAIRE—Prix, 3s. 9d. le 100.

LES URSULINES DE QUEBEC, depuis leur établissement jusqu'à nos jours. Vol. de 600 pages.—Prix, 5 chelins.

LES SERVANTES DE DIEU EN CANADA, un essai sur l'histoire des communautés religieuses de femme de la province, par C. de Laroche-Héron.

L'HISTOIRE DU CANADA en tableaux par M. Jean Langevin, Prêtre, Principal de l'École Normale Laval.—Prix : 8 sous.

LE CANADA, ses institutions, ressources produits, manufactures, etc., par Hector L. Langevin, M. P. P.—Prix : 30 sous.

NOTES SUR LES ARCHIVES de Notre-Dame de Beauport, par M. Jean Langevin, prêtre, ancien curé de cette paroisse.—Prix : 3 chelins.

TABLEAU chronologique et synoptique des principaux faits de l'histoire du Canada par l'Abbé L. Provancher.—Prix : 30 sous.

CONSIDÉRATIONS sur L'AGRICULTURE CANADIENNE au point de vue religieux, national et du bien-être matériel.—Prix : 12 sous.

CULTURE DU MURIER.—Prix : 1 chelin.

LES ÉLÉMENTS DE L'AGRICULTURE, à l'usage de la jeunesse canadienne, par James Smith, professeur d'agriculture au Collège industriel et agricole de Rimouski.—Prix : 30 sous.

LA CHIMIE, appliquée aux arts et métiers, à l'usage de toutes les familles. Prix : 30 sous.

LE LIN, procédés de culture et de préparation.—Prix : 6 sous.

LA MAISON RUSTIQUE. Encyclopédie des campagnes à l'usage de la moyenne et de la grande propriété, 2 volumes.

LES MALADIES DES POMMES DE TERRE, des betteraves, des blés, etc., par A. Payen.

FLORE CANADIENNE ou description de toutes les plantes des forêts, champs, jardins et eaux du Canada. Par l'Abbé L. Provancher.—Prix : \$2 ; reliée, \$2.50.

LE VERGER CANADIEN, par l'Abbé L. Provancher.—Prix, 36 sous.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE BOTANIQUE, par l'Abbé L. Provancher. Ouvrage illustré.—Prix : 36 sous.

LE NOUVEAU PARFAIT JARDINIER ou l'art de cultiver toutes sortes de Jardins, par M. Loizelier—Prix, 36 sous.

LE SAGUENAY, au point de vue de la colonisation.—Prix : 15 sous.

LES VEILLÉES CANADIENNES : traité élémentaire d'agriculture, par Frs. M. Osssaye.—Prix : 1 chelin.

MANUEL DU MARÉCHAL-FERRANT—Prix : 1 chelin.

NOUVEAU SYSTÈME DE COMPTABILITÉ AGRICOLE, ou méthode sûre et facile pour bien gérer les opérations d'une ferme, vu et approuvé par les Sociétés d'Agriculture du Bas-Canada et de l'Etat de New-York. Par Frs. M. F. Osssaye.—Prix : 18 sous.

NOUVELLE MAISON RUSTIQUE, dont un habitant de la campagne, propriétaire, fermier, cultivateur, peut tirer parti, soit pour son utilité, soit pour son agrément. 2 volumes.

PETITE BOTANIQUE, par N. Méissas. Illustrée de plus de 100 gravures.—Prix : 36 sous.

QUESTIONS GÉNÉRALES SUR L'AGRICULTURE, à l'usage des écoles.—Prix 6 sous ; la douzaine, un écu.

RÉPONSES AUX PROGRAMMES DE PÉDAGOGIE ET D'AGRICULTURE, pour les diplômés d'école élémentaire et d'école-modèle, rédigées par M. Jean Langevin, Ptre.—Prix : 15 sous.

MANUEL DES PAROISSES ET FABRIQUES, par Hector L. Langevin, Avocat.—Prix : 3 chelins.

LE CAP AU DIABLE, par C. DeGuise. M. D.—Prix, 1 chelin.

EXERCICES ET ÉVOLUTIONS D'INFANTERIE. Traduits et compilés par L. T. Suzor, Major de Brigade.—Prix : 3 chelins et dix-huit sous.

LE VÉRITABLE PETIT ALBERT, ou Secret pour acquérir un Trésor.—Prix : 30 sous.

**LIVRE INDISPENSABLE
AUX
CULTIVATEURS**

UN certain nombre d'exemplaires de la Gazette des Campagnes, comprenant une série complète des numéros de la 2me année, ayant été brochés, sont à vendre à cette imprimerie, au prix réduit de \$1 le volume.

On peut aussi se procurer ce volume à Québec, chez MM. HARDY & MARGOTTE, libraires.